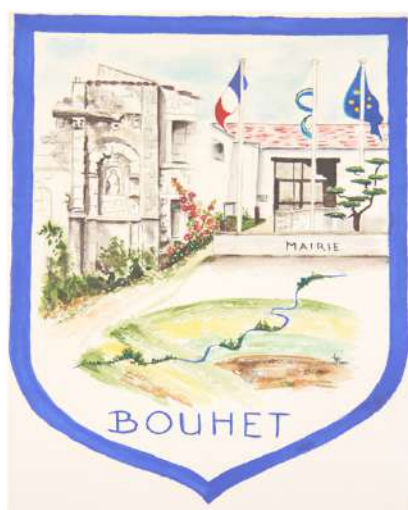


Le Bouhétais 2023

Le bulletin d'informations municipales de Bouhet, décembre 2023 - N° 37



Logo de la commune
créé par Mme BARBIER Jocelyne

*Christophe RAULT, Maire
de BOUHET et l'ensemble
du conseil municipal vous
invitent à la traditionnelle
cérémonie des vœux
le vendredi 12 janvier 2024
à 19 heures à la salle des
fêtes.*



Ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale au public :

Lundi : 8 h / 12 h - 13 h 30 / 17 h 30

Mardi : 14 h / 18 h

Mercredi : 8 h 30 / 12 h 30

Jeudi : 8 h / 12 h

Vendredi : 13 h 30 / 17 h 30

Tél : 05 46 68 20 83 (répondeur)

Fax : 05 46 68 10 66

Courriel : secretariat@bouhet17.fr

Site internet : www.bouhet17.fr



Bouhet 2020



Le mot du Maire	Page 3
Les faits marquants des Conseils Municipaux	Page 4
Les élus	Page 5



La vie associative	
Comité de Coordination	Page 6
Les Jaspinois	Page 7
Rigol'Art Nat	Page 8-9
Gymnastique Volontaire	Page 10
Association Bouhétaise de Culture et Détente (ABCD)	Page 11
Les Aînés ruraux	Page 12-13
Bibliothèque	Page 14-15
Pompiers	Page 16



Informations diverses	
L'Heure civique	Page 17
Conseillère numérique	Page 18
France services	Page 19
Projet Alimentaire de Territoire (PAT)	Page 20
CYCLAD	Page 21-22
Recensement de la population	Page 23-24
Le Comptoir local	Page 25
Applications utiles	Page 25
I-CAD (Identification des animaux)	Page 26
Cimetière	Page 27
Espaces Verts	Page 27
État Civil	Page 28
Commerçants ambulants	Page 29
Artisans	Page 29
A vos agendas	Page 29
Divers évènements	Page 30-31



Chères Bouhétaises, Chers Bouhétais,

*Décembre ! Les fêtes battent leur plein en famille et entre amis.
2023 s'achève.*

Ce second semestre aura été ponctué par divers événements. Tout d'abord, la fête du village le 13 juillet, avec une participation record (environ 600 personnes) grâce à une très sympathique soirée organisée dans une belle complémentarité entre le comité de coordination et le CAC (Centre d'animation et de citoyenneté) de Surgères avec le spectacle de « scènes d'été ». Les restaurations proposées ont connu un franc succès : Bravo à tous les bénévoles !

Les projets de la commune (travaux 6, rue leconte et lotissement « Le Clos Saint-Laurent ») suivent leur cours malgré des contraintes imposées par la conjoncture économique que nous subissons mais c'est dans l'adversité que l'on puise ses forces ! Soyez assurés de la ténacité de vos élus.

Côté intempéries, l'automne aura été marqué par des pluies diluviennes provoquant d'importantes inondations dans plusieurs lieux-dits et quartiers de Bouhet.

Certes, j'ai pu constater avec grande satisfaction et sans surprise cette cohésion naturelle entre riverains, notamment par la spontanéité d'aides aux foyers les plus sinistrés. Mais j'ai aussi pu constater de réels dysfonctionnements quant au travail d'anticipation qui est indéniablement à améliorer (actions de curage par le SYRIMA pour ce qui est du « Curé », nettoyage par l'organisme mandaté,). Des actions vont être menées en 2024 dès que les conditions météorologiques le permettront.

S'agissant de la sécurité routière au sein de notre village, quelques aménagements engendrant une réduction de la vitesse, seront réalisés sur la D 116 (bourg de Bouhet et les haies). Le dossier est en cours d'instruction à la DIR (Direction des Infrastructures Routières) depuis l'été.

Au printemps, sur le plateau de l'école, une supérette API vous proposera 700 références de produits provenant essentiellement de l'enseigne « carrefour ». Elle sera accessible 24 h / 24 h et 365 jours / an. Seuls les alcools et le pain n'y seront pas distribués. Beau service de proximité pour nos citoyens et ce, en sus du distributeur de pains et viennoiseries « Le Talmeunier » qui fonctionne de façon optimale.

2024 sera également l'année du recensement de notre commune, du 18 janvier au 17 février. Enfin, une étude de réfection du cœur de village (place de la poste et sa proximité) est en cours de réalisation. A ce titre, j'inviterai les bouhétais à une première réunion publique en début d'année afin de recueillir tous les avis, remarques, suggestions.....

Sur ces quelques mots, chers toutes et tous, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et d'ores et déjà, une excellente année 2024

**Votre maire,
Christophe RAULT**

Les faits marquants du Conseil Municipal De Juin 2023 à Décembre 2023

Animations : Le 13 juillet 2023, un repas suivi d'une soirée dansante et du feu d'artifice a eu lieu en collaboration avec le CAC de Surgères et les Scènes d'été.

Cantine et garderie : augmentation des tarifs de cantine et de garderie. Le repas de cantine passe de 2,85 € à 3,35 € et les tarifs de la garderie ont également été augmentés.

École : La fête de l'école et la kermesse du mois de juin ont attiré beaucoup de monde et réjoui petits et grands.

Personnel : remaniement des services périscolaires : une responsable des services périscolaires et deux agents périscolaires. Création d'un poste de rédacteur

O.A.P. (Opération d'Aménagement et de Programmation) « Le clos Saint Laurent » : les travaux de voirie sont terminés. Les premières maisons commencent à être construites.

Recensement : Monsieur Ines, 4^{ème} adjoint, a été désigné comme coordonnateur pour le recensement qui aura lieu entre le 18 janvier 2024 et le 17 février 2024. Deux agents recenseurs ont été recrutés.

Maison du 6/8 rue Leconte : Les travaux ont commencé début octobre. Le planning est respecté.

Fibre : l'installation de la fibre continue sur la commune.

Enfouissement des réseaux aux Haies : les travaux ont commencé début décembre. Les réseaux électriques et téléphoniques vont être enterrés.

Place de la Poste : la réfection de la place de la Poste est à l'étude. Les premières esquisses ont été dessinées par l'entreprise A2I Infra.

Supérette : une supérette sera installée par le groupe Api sur le plateau de l'école. L'implantation et les travaux débuteront début janvier 2024.

Séisme et intempéries : la commune a tremblé fortement le 16/06/2023 engendrant des dégâts sur plusieurs maisons de la commune. Monsieur le Maire a demandé une reconnaissance de catastrophe naturelle. A ce jour, la commission n'a toujours pas statué sur ce sujet. La commune a également été touchée par la tempête Domingos le 4 novembre 2023. De nombreuses inondations ont eu lieu dans plusieurs quartiers. Depuis, des pluies diluviennes ont à nouveau impacté la commune. Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a également été demandée. Des travaux seront prévus au printemps.

Les Élus



Florence
VILLAIN
1^{ère} adjointe



Jean-Daniel
RODRIGUEZ
2^{ème} adjoint



Christophe RAULT
M. le Maire



Pascal
CHAUVEAU
3^{ème} adjoint



Richard
INES
4^{ème} adjoint



Pierre-Yves
MERCKEL
Conseiller



Isabelle
SIMONNEAU
Conseillère



Aurélien
GENTES
Conseiller



Sandra
SEIGNEURET
Conseillère



David
ARRIF
Conseiller



Louis-Marie
COUDRIN
Conseiller



Séverine
LAMOUREUX
Conseillère



Yves
LAMOUREUX
Conseiller



Monique
BRIFFAUD
Conseillère



Yannick
DIOCLES
Conseiller



La Vie Associative

COMITÉ DE COORDINATION DES ASSOCIATIONS DE BOUHET :

Bonjour à toutes et tous !

Cette année le comité, fraîchement renouvelé, a démarré sur les chapeaux de roue, en organisant en partenariat avec la municipalité et le C.A.C les festivités du 13 Juillet dernier ! Une très belle journée placée sous le signe de la convivialité qui a pu ravir petits et grands ! Nous remercions une nouvelle fois tous les bénévoles (membres d'associations et particuliers) qui ont œuvré pour cet évènement.

Le vide grenier, initialement prévu début Septembre, a dû être malheureusement annulé, le nombre d'exposants étant insuffisant.

A l'automne, plusieurs matchs de la coupe du monde de Rugby ont été retransmis à la salle des fêtes, permettant aux supporters de se retrouver pour partager un bon moment.

Les membres du comité travaillent d'ores et déjà sur les futurs projets de 2024 !

Afin de nous aider dans cette démarche, vous êtes invités à nous faire part de vos attentes, idées, remarques etc. Vous pouvez nous contacter par mail cc.bouhet@free.fr ou par courrier (à déposer à la mairie). Toutes les suggestions sont les bienvenues !

Nous vous rappelons que vous pouvez louer matériel (table, chaise) et vaisselle tout au long de l'année. **Renseignements Nathalie 07.52.02.45.24 ou Katia 06.81.70.09.17**

Le comité vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

COMITÉ DE COORDINATION DES ASSOCIATIONS DE BOUHET :

Le comité de coordination des associations de Bouhet met à la disposition des particuliers, tables, chaises, bancs et vaisselle.

Tarifs de location de matériel aux particuliers :

Table pliante 6 personnes : 5€

Chaises : 1€ les 5

Banc : 2€

Vaisselle pour 100 personnes. 1€/ personne minimum 20 personnes

Pour la réservation, contactez Nathalie BOUCARD au 07 52 02 45 24

ou Katia au 06.81.70.09.17

Le montant minimum de location est fixé à 10€. Le week-end, le matériel est à retirer au plus tard le vendredi.

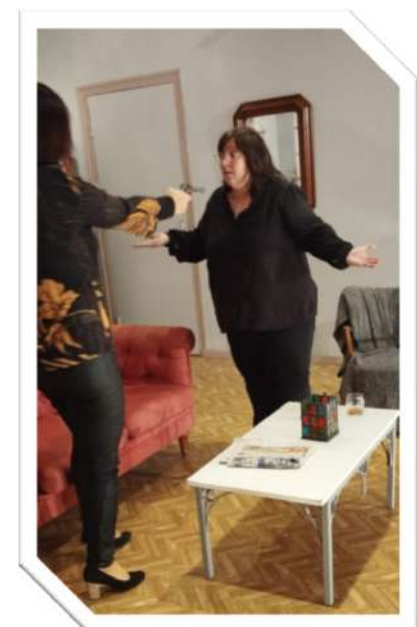


THÉÂTRE « LES JASPINOUX »



Les Jaspinois, vous ne connaissez pas encore ?

Cette année, nous ne présenterons pas de spectacle comme d'habitude, mais nous animons un atelier tous les seconds lundis du mois. Des exercices, de l'improvisation, du travail de texte et de jeu avant tout pour s'amuser mais aussi pour garder l'envie de jouer devant un public. Nous préparons déjà la saison prochaine afin de commencer les répétitions au mois de septembre prochain, et ainsi pour proposer un nouveau spectacle en 2025.



Nous sommes à la recherche de comédiens, alors n'hésitez plus, envoyez-nous un message !!!

- Soit via notre page Facebook : **Troupe de Théâtre Les Jaspinois**
- Soit par mail : les.jaspinois@gmail.com

Après le Covid, les activités de l'Association ont repris leur marche normale.

Des échanges de végétaux où l'on parle de botanique pratique, de trucs et d'astuces de jardinage et où **l'on mange !!**

Une EXPO peinture, toujours aussi prisée par les artistes et où **l'on mange !**

Mais les artistes vieillissent ; on pourrait dire, par politesse, qu'ils accumulent de l'expérience ! Peut-être faudrait-il remplacer la poule au pot par des hamburgers ou des kebabs afin d'attirer de jeunes artistes !!!



En septembre, vous avez été nombreux à admirer l'Exposition sur les outils et matériels inhérents à la vigne, une activité essentielle dans la commune au 19^{ème} siècle. C'était en collaboration avec l'AHGPA.



Pour 2024, sauf intervention d'un nouveau virus, nous vous proposons :

- Les dimanches 5 mai et 20 octobre, des **Echanges de végétaux** (en collaboration avec la Bibliothèque).
- Le week-end du 16/17 novembre, une **EXPO Peinture** (en collaboration avec le MOMART de New-York si les pourparlers aboutissent !!!!!)

L'équipe de Rigol'ArtNat



La **GYM VOLONTAIRE de BOUHET** propose deux cours (les mardis* de 11h à 12h et les jeudis de 20h30 à 21h30), ils ont lieu dans la salle des fêtes et quand le temps le permet dehors soit dans le jardin derrière la salle des fêtes soit au City Park de Bouhet, soit une marche autour de Bouhet complétée par du renfort musculaire et en juin une marche sur la plage de Châtelailon. Celle-ci est ouverte aux non-inscrits. Cette année le nombre de pratiquants est de 35 avec une augmentation sensible pour les séances du mardi.

Une séance gratuite est offerte à toute personne tentée par ces cours de gym sachant que chacun participe selon ses possibilités.

Les cours ont lieu de septembre à début juillet et pendant les vacances scolaires de la Toussaint et de février.

Contacts : Secrétaire : Marilyne GAUNT tél : 05 46 44 15 90
courriel : marilynegaunt@hotmail.fr

Trésorière : Michèle JARDINO tél : 05 46 67 65 02
courriel : jardino.michele@free.fr

Président : Marc Jardino

***Du 7 décembre 2023 au 6 février 2024 le cours du mardi aura lieu de 9h30 à 10h30**



ABCD a pu proposer et organiser pour l'année 2023/2024 : 3 cours de YOGA et un cours de GYM DOUCE.

Pour le YOGA les mardis de 17h15 à 18h15 et de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 17h à 18h. Pour la GYM DOUCE les vendredis de 11h à 12

Ces cours comptabilisent 50 inscriptions concernant 41 personnes. Les cours de GYM DOUCE et du YOGA du mardi sont complets, il reste 4 à 5 places pour le cours du jeudi.

ABCD a essayé de relancer les 2 cours enfants du jeudi mais le nombre de préinscrits n'a pas pu permettre un équilibre financier et de fait a été arrêté au bout de 2 cours. Nous essaierons d'anticiper les préinscriptions en juin en proposant deux cours gratuits et en organisant une réunion d'information en mai ou juin afin de mieux préparer les inscriptions à ces 2 cours. Ils concernent les enfants nés en 2019/2020 et en 2013/2018. Dès maintenant les parents intéressés peuvent envoyer leurs souhaits à : abcd.bouhet@free.fr;

Contacts : Secrétaire : Michèle JARDINO tél : 05 46 67 65 02, courriel : jardino.michele@free.fr;

Trésorier : Marc JARDINO tél : 06 04 06 59 35, courriel : abcd.bouhet@free.fr;

Présidente : Aurélie JACQUES : courriel : associationabcd@orange.fr;





Oyez, oyez braves gens



L'association « Les Aînés Ruraux de BOUHET/ANAIS » dont la devise est « **On est là pour se faire plaisir et s'amuser** » (Critère incontournable lors de l'inscription !!!) se félicite du résultat de ses deux semestres 2023. Entre nos animations chaque semaine (Scrapbooking, cartonnage...) et nos après-midi jeux chaque semaine impaire (Belote, tarot, Dames...) qui remportent un franc succès, il y a aussi nos manifestations telles que le pique-nique, le repas du club, le repas choucroute, sans oublier les après-midi crêpes, merveilles, goûter de Noël... Sur chacune de ces manifestations nous avons eu beaucoup de participants. Le mot d'ordre était qu'il y ait sur chacun de ces événements de la **Bonne humeur**.

Alors n'hésitez plus ! Venez nous rejoindre!

Si la tristesse de l'hiver vous rend tout mollasson, si la pluie vous rend mélancolique, si les actualités vous rendent cafardeux, alors faites le plein de bonne humeur et d'énergie les Aînés Ruraux.

Age requis pour faire partie du club : Entre 18 ans et 99 ans 3 mois et 3 jours !!!

Les joyeux lurons que nous sommes souhaitent à tous les dynamiques, grognons, retraités, sportifs, rêveurs, curieux, bavards, pantouflards, amoureux, passionnés, malins...

Une très bonne fin d'année 2023 et une exceptionnelle année 2024.

L'association des AINES RURAUX de BOUHET/ANAIS

Pour tous renseignements appelez Yannick au 06 63 40 86 16



La devise du CA des Aînés est :
« On est là pour se faire plaisir et s'amuser »



Vous trouverez sur la page suivante toutes les infos nous concernant

Est un club ouvert à toutes et à tous, sans limite d'âge.

à partir de 18 ans

13 € à l'adhésion pour l'année (**Assurance comprise**) et vous pourrez participer et profiter pleinement de nos différentes activités :

- ✓ Après-midi belote, tarot, randonnée (**Vélos et marche**)
- ✓ Après-midi loisirs créatifs (**Scrapbooking, couture, broderie, etc. etc...**)
- ✓ Après-midi crêpes, merveilles, gaufres...
- ✓ Beaujolais nouveau...
- ✓ Repas du club, de Noël, journée pique-nique...
- ✓ Journées sorties en minibus ou autocar.
- ✓ Possibilité de journée de chasse ou de pêche en étang...
- ✓ Journée de la forme...
- ✓ Voyages organisés (**8 ou 15 jours**)
- ✓ Célébration de « La semaine Bleue »
- ✓ Concours de belote (**Calendrier pour 16 clubs**)

Amitié, convivialité, joie et partage sont au rendez-vous dans le club.

Possibilité de pratiquer de la gym douce, Yoga avec l'association ABCD

Possibilité les 2èmes et 4èmes mardis de chaque mois d'un transport en minibus sur Surgères ou Aigrefeuille pour seulement 2 €/personne (**Courses, foires, etc. etc...**)

Amicalement et à bientôt

**Pour tous renseignements contacter
Mr. Yannick DIOCLES au 06 63 40 86 16**



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque vous accueille le mercredi après-midi de 16h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h.

L'inscription à la bibliothèque est **gratuite pour tous**, petits et grands. Cette inscription vous permet d'accéder à de nombreux avantages :

- les livres de la bibliothèque
- les livres du réseau via sa navette et ses réservations (14 bibliothèques en réseau)
- via le site : <https://mediatheques-cc-aunis-sud.c3rb.org/> vous pouvez :
 - accéder à votre compte lecteur
 - effectuer, prolonger, annuler des réservations
 - profiter d'une offre numérique pour tous :

- **Cafeyn** : vous propose des **magazines, journaux et quotidiens** :

de Sud-Ouest au Time, du Journal de Mickey à Science & Vie, près de 1000 titres en lecture intégrale.

- **Numilog** : livres audio, en voiture, en cuisinant, au chaud

enroulé dans un plaid ou sur la plage, ils sont accessibles partout et tout le temps. Vous les connaissiez sous forme de CD, découvrez aujourd'hui une offre complémentaire, nomade et instantanée.

- **Music Me** : vous permet d'écouter **des millions de titres de**

musique gratuitement et sans publicité, en ligne ou hors connexion.

- **Tout apprendre** : vous souhaitez apprendre la photo, le

jardinage, vous perfectionner en Anglais ? Découvrez cette application qui propose de nombreux cours !!!

- **Ma Petite Bibliothèque** : c'est le site des enfants de 3 à 12

ans. Découvrez des milliers de contenus issus du catalogue d'ARTE et d'une sélection d'éditeurs jeunesse incontournables : **livres, vidéos, jeux et activités créatives, musique, ...**

Le prix des lecteurs a été clôturé avec la présence de **Mathieu Menegaux**, lauréat de l'édition 2022, avec son livre « **Femmes en colère** ». Le livre lauréat de cette année est « **Désenchantées** » de **Marie Vareille**. Cet évènement s'est déroulé dans la bibliothèque de Forges.

La bibliothèque accueille les classes de l'école avant chaque période de vacances scolaires, avec la lecture d'un Kamishibaï ou d'une histoire par les bénévoles, ou d'un conte par notre conteuse Françoise Rideau. Un grand merci à eux pour leur implication.

ATELIERS D'ECRITURE

Les ateliers d'écriture, stoppés en raison de la pandémie COVID, ont repris le chemin des bibliothèques de Landrais, Forges et Bouhet. Le jeudi matin, tous les 15 jours, hors vacances scolaires de 10h à 12h, bénévoles et lecteurs jouent avec les mots.

Acrostiches, Haïku, Anaphores, mini récits polar, textes à trous, portraits, etc.... sont proposés dans un esprit « remue-méninges ».

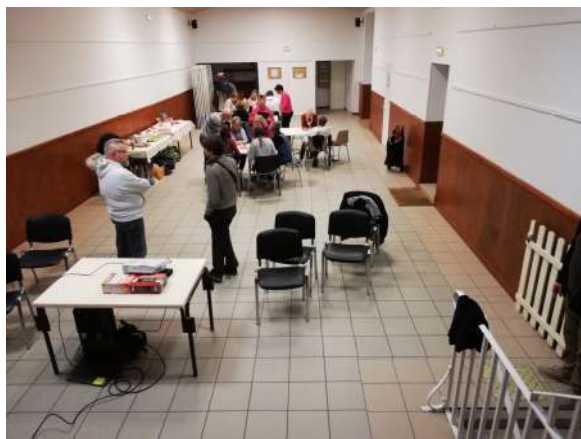
L'animatrice du jour choisit un sujet d'écriture et propose un atelier. Un premier temps est consacré à l'écrit. Dans un deuxième temps, chacune des participantes lit son texte dans un objectif de partage d'émotions et de diversité d'écriture.

La matière première d'un atelier d'écriture reste avant tout les « mots » que nous alignons, nous sublimons, nous triturons, etc...

Maryvonne THEROUDE

IMAGES DE SCIENCES

Le 17 novembre, Benoît Loisel, doctorant de mathématiques, est venu pour animer la soirée « Images de sciences », organisée par l'Espace Mendès France de Poitiers et la Communauté de Communes Aunis Sud. Lors de cette soirée, un atelier origami a été proposé grâce aux bénévoles. Un grand merci à eux. Cet atelier a été suivi d'un brunch et de la diffusion du film « Un monde en plis – Le code origami ». Monsieur Loisel est intervenu à l'issue du film afin de répondre aux questions et de dédramatiser les mathématiques. Un grand merci à lui pour sa gentillesse, sa compréhension et sa patience face à nos méconnaissances.



RONDE DES HISTOIRES

Le 5 décembre, Lucien Debrus est venu pour nous présenter son spectacle « Coton de Neige ». Ce spectacle, organisé dans le cadre de la « Ronde des Histoires » en collaboration avec la Communauté de Communes Aunis Sud, a rassemblé une vingtaine d'enfants et une dizaine d'adultes accompagnants.

Petits et grands sont repartis enchantés, des étoiles plein les yeux !!!!



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Anais-Bouhet vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, en espérant que cette année vous aura été profitable.

Nous tenons également à remercier tous les exposants et les visiteurs de notre bourse aux jouets, qui fût un succès.

De plus, n'oublions pas de remercier tous les habitants des communes de Bouhet et d'Anais pour leur générosité suite à notre passage pour les calendriers.

Il nous est impossible de ne pas rappeler que nous manquons cruellement de Sapeurs-Pompiers volontaires au sein de notre caserne. N'hésitez pas à venir nous voir, nous aurons plaisir à vous recevoir.

Nous vous souhaitons de nouveau, de très bonnes fêtes de fin d'année.



CIS

**(Centre d'Interventions et de Secours)
Anais - Bouhet**

Nous recrutons des volontaires de 16 à 60 ans.

Pour tous renseignements, contacter le Sergent
MABILAT Gérald, Chef de Centre au 06-32-43-29-26



Informations Diverses

L'HEURE CIVIQUE



Si vous avez besoin d'un peu de soutien moral ou d'aide (petit bricolage, courses, garde d'enfant, déplacement, documents administratifs, soutien scolaire, ...) les bénévoles de « l'heure civique » sont là pour vous.

N'hésitez pas à appeler la mairie au 05 46 68 20 83 ou Nathalie Boucard au 07 52 02 45 24.

L'ambassadrice « heure civique de Bouhet » : Nathalie Boucard



**L'heure
CIVIQUE
Bouhetaise**

Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?

**Chacun d'entre nous peut le faire !
Inscrivez-vous sur
bouhet.lheurecivique.fr**



Une heure par mois ? Chacun d'entre nous peut le faire !

- 1 Vous vous inscrivez sur le site bouhet.lheurecivique.fr
- 2 Nous vous invitons à une **visio de présentation du dispositif**.
- 3 Nous vous proposons un **court entretien** téléphonique.
Deux façons d'agir, soit de manière organisée en fonction des **besoins des associations** soit de manière individuelle vis-à-vis de votre **voisinage**.
- 4 Une ou deux fois par an, nous pourrions **nous retrouver de manière conviviale** pour nous connaître et partager nos expériences.

*Je compte sur vous.
Merci de tout cœur !*

Christophe RAULT
Maire de Bouhet

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ? gratuite et confidentielle

Courses, démarches administratives,
courts déplacements, petit bricolage,
lecture de compagnie...

Contactez-nous par mail ou par téléphone :
secretariat@bouhet17.fr
05 46 68 20 83



Une initiative de

la Charente
Maritime
LE DÉPARTEMENT



VOISINS
SOLIDAIRES
Les bons côtés d'être à côté

NOUVEAU SERVICE

Une conseillère numérique, recrutée par la CDC Aunis Sud, est à votre disposition pour vous aider à vous familiariser avec votre ordinateur, votre téléphone ou votre tablette numérique. Elle peut se déplacer à votre domicile, vous recevoir à la Mairie de Bouhet sur rendez-vous ou bien à la Maison de l'Emploi & Maison France services à Surgères, Square du Château.

La Maison France services est là pour vous aider dans vos démarches administratives (impôts, carte grise, carte d'identité, etc.....).



NOUVEAU SERVICE Vers l'autonomie numérique

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE AUNIS SUD



GAËTANE LELAY

☎ 06 17 61 24 04

✉ gaetane.lelay@conseiller-numerique.fr

vous accompagne !

**Organisation
de rendez-vous
personnalisés & d'ateliers**



✓ **PRENDRE EN MAIN
UN ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE**
(ordinateur, smartphone, tablette, etc.)

✓ **NAVIGUER
SUR INTERNET**

✓ **ENVOYER, RECEVOIR,
GÉRER SES COURRIELS**

✓ **INSTALLER ET UTILISER
DES APPLICATIONS UTILES
SUR SON SMARTPHONE**

✓ **CRÉER ET GÉRER**
(stocker, ranger, partager)
SES CONTENUS NUMÉRIQUES

✓ **CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT
ET LE VOCABULAIRE NUMÉRIQUE**

*Aunis
Sud*

Ma Communauté
de Communes



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Maison de l'Emploi & Maison France services

☎ Square du Château 17700 Surgères ☎ 05 46 07 51 66

✉ surgeres@france-services.gouv.fr ✉ emploi@aunis-sud.fr

«opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France services» - www.conseiller-numerique.gouv.fr

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Rendez-vous dans votre France services



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales... A moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

Trouvez votre France services sur : france-services.gouv.fr

Exemples de services proposés dans les France services :

- Déclarer mes revenus
- Faire une demande de permis de conduire ou de carte d'identité
- Demander une aides (allocation logement, RSA, retraite)
- Créer un espace Pôle emploi
- Gérer un compte Ameli

Retrouver toutes les informations pratiques sur france-services.gouv.fr

Maison France services

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
10h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

Jeudi : 13h30 - 17h30

surges@france-services.gouv.fr

Maison de l'Emploi

Lundi : 10h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Mardi et mercredi :
9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Jeudi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 16h30

emploi@aunis-sud.fr

France services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :

 FINANCES PUBLIQUES	 l'Assurance Maladie	 ALLOCATIONS FAMILIALES
 l'Assurance Retraite	Agence nationale des titres sécurisés	 pôle emploi
 LA POSTE	 santé famille retraite services	 point-justice Informer, orienter, aider

Square du Château
17700 SURGÈRES
05 46 07 51 66

emploi.aunis-sud.fr

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

DIAGNOSTIC TRANSMISSION AGRICOLE PAT

Dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire (PAT), la Communauté de Communes Aunis Sud missionne la Chambre d'agriculture pour réaliser un diagnostic agricole.

Ce diagnostic vise à repérer les cédants potentiels du territoire et impliquer les acteurs locaux dans le devenir des exploitations agricoles, pour le maintien du nombre d'actifs.

Vous êtes agriculteur/trice et vous souhaitez participer à ce diagnostic ? Prenez contact avec Karine Dagnaud de la Chambre d'agriculture : 06 33 67 70 62 / karine.dagnaud@cmds.chambagri.fr.

LETTRE D'INFORMATIONS

AGRICULTRICES, AGRICULTEURS D'AUNIS SUD : ON A BESOIN DE VOUS !

Dans le cadre du *Projet Alimentaire de Territoire (PAT)*, la Communauté de Communes Aunis Sud missionne votre Chambre d'agriculture, comme acteur local pour réaliser un diagnostic agricole.

C'EST QUOI UN DIAGNOSTIC ?

PHASE 1 : REPERER

Identification des cédants potentiels du territoire et du devenir de leur exploitation

PHASE 2 : SENSIBILISER

Présentation des outils de la transmission et orientation vers des solutions adaptées en commençant par le Point Accueil Installation Transmission (PAIT)

PHASE 3 : IMPLIQUER

Les acteurs locaux dans le devenir des exploitations agricoles et le maintien du nombre d'actifs

PARLEZ-NOUS DE VOUS

Vous êtes agriculteurs/agricultrices implanté(e)s sur le territoire d'étude, nous vous sollicitons par le biais d'un questionnaire pour amorcer la première démarche du diagnostic.

La collecte d'informations a pour but de connaître la dynamique du secteur et d'évaluer le devenir des exploitations, dans le cadre du renouvellement des générations.

*Les données obtenues seront traitées collectivement et restituées anonymement.



SE RENCONTRER



PERMANENCES À LA CDC AUNIS SUD

Les 2, 7 et 9 février 2024
Entre 9h et 17h

45 Av. Martin Luther King, 17700 Surgères

SUR EXPLOITATION

Entre le 29 janvier et le 9 février 2024

NOUS CONTACTER POUR FIXER UN RDV

06 33 67 70 62 - karine.dagnaud@cmds.chambagri.fr



J'ALLÈGE MA POUBELLE, JE TRIE MES BIODÉCHETS...



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Vous les avez repérées dans votre commune ?
Ces bornes à couvercle marron permettent de trier
facilement vos déchets de cuisine, à tout moment !

EN PRATIQUE !

1 RETIREZ GRATUITEMENT LE KIT EN MAIRIE

Sur présentation
d'un justificatif de domicile.



2 TRIEZ LES BIODÉCHETS DEPUIS VOTRE CUISINE



3 DÉPOSEZ UNIQUEMENT LES SACS BIODÉGRADABLES DANS LES BORNES BIODÉCHETS, À TOUT MOMENT



DÉCHETS AUTORISÉS DANS LA BORNE BIODÉCHETS

ÉPLUCHURES, RESTES DE REPAS, COQUILLES,
MARC DE CAFÉ, ESSUIE TOUT,
CROÛTES DE FROMAGE,
RESTES DE VIANDE,
DE POISSONS
ET DE CRUSTACÉS...



POUR ALLER + LOIN

Trouvez l'emplacement des bornes et toutes les informations
sur le tri des biodéchets sur cyclad.org

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

cyclad.org
contact@cyclad.org
Tél. 05 46 07 16 66



Collecte des déchets **FIN D'ANNÉE**

PAS DE COLLECTE LES LUNDIS

25 décembre 2023
et **1^{er} janvier 2024.**

Toutes les collectes sont décalées
au jour suivant jusqu'au samedi inclus.



Ex. : La collecte du mercredi 27 décembre est décalée au lendemain, jeudi 28 décembre.

Pensez à sortir votre bac la veille.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

✉ contact@cyclad.org ☎ 05 46 07 16 66 cyclad.org



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 18 janvier 2024
sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice internet vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.
L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Recensement de la population 2024



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.


C'est encore plus simple sur Internet !


Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

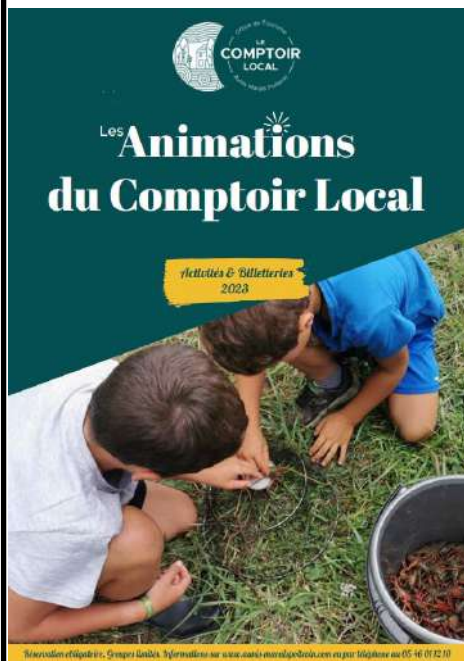
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

LE COMPTOIR LOCAL



Le programme des animations proposées par l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin – Le Comptoir Local est disponible ! Visite de ferme, pêche à l'écrevisse, yoga en plein air, découverte des plantes comestibles... il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Rendez-vous dans les Comptoirs Locaux de Marans et Surgères pour vous le procurer ou sur le site internet de l'Office de Tourisme :

www.aunis-maraispoitevin.com

Le Comptoir Local est aussi sur les réseaux alors suivez-le !

Facebook : [aunis.maraispoitevin](https://www.facebook.com/aunis.maraispoitevin) / Instagram : [aunis_maraispoitevin](https://www.instagram.com/aunis_maraispoitevin)

APPLICATIONS UTILES

L'application « *Ma sécurité* » dotée d'une fonction tchat qui permet de contacter en permanence un gendarme ou un policier, lancée par le ministère de l'Intérieur en mars 2022, vient d'être enrichie de nouvelles options pour mieux accompagner les usagers des transports en commun. Elle donne également les coordonnées des services de sécurité à proximité du lieu indiqué, ainsi que les démarches à suivre en cas de besoin d'aide (infraction, signalement, information, etc.). L'application accorde aussi une attention particulière aux violences conjugales.

L'application IntraMuros, **gratuite**, vous permet de vous informer sur les évènements de votre commune ou de votre Communauté de Communes.

Retrouvez également les informations de la commune et les évènements sur la page Facebook Bouhet 2020 et sur le site de la mairie : bouhet17.fr. Ce site va faire peau neuve courant 2024 !!!!

POUR LES DÉTENTEURS D'ANIMAUX

Vous trouverez ci-dessous des informations sur leur identification et l'obligation de les déclarer en Mairie.

GESTION DES ANIMAUX DOMESTIQUES
Service I-CAD



Le fichier national d'identification I-CAD
Pour toutes les démarches liées à l'animal

www.i-cad.fr
Centre d'appels : 09-77-40-30-77
contact@i-cad.fr

112-114 avenue Gabriel Péri
94246 L'HAY LES ROSES CEDEX



www.identifier-mon-animal.fr
Le site de référence qui réunit toutes les informations concernant l'identification des animaux carnivores domestiques.

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories dits « chiens dangereux »

Chiens d'attaque (1^{ère} catégorie)

Ce sont des chiens non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le Ministère en charge de l'Agriculture (Livre des Origines Françaises ou LOF). Il s'agit des races suivantes :

1. American Staffordshire Terrier (chiens dits Pitbulls)
2. Mastiff (chiens dits Boerbulls)
3. Tosa



L'acquisition, la vente ou le don de chiens de 1^{ère} catégorie est interdite.

Chiens de garde et de défense (2^{ème} catégorie)

Ce sont des chiens inscrits au LOF. Il s'agit des races suivantes :

1. American Staffordshire Terrier
2. Rottweiler
3. Tosa



Pour information : le chien de race **Staffordshire Bull Terrier** ne fait pas partie des chiens considérés comme dangereux.

Les dispositions concernant les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories

À la lecture de nombreux commentaires, l'évolution des conditions de détention du meilleur ami de l'homme est loin d'être connue de tous. Pourtant, la législation est très précise concernant les chiens. Un certain nombre de mesures est donc prévu par la législation en vigueur visant à **protéger les individus contre les chiens susceptibles d'être dangereux** et à prévenir les risques d'accidents qui peuvent se révéler très graves. Bien entendu, **le rôle du propriétaire du chien, de son « maître », est primordial** car même le plus gentil des chiens peut se montrer très agressif suite à des mauvaises conditions de détention.

Loi du 6 janvier 1999 Loi du 20 juin 2008	1 ^{ère} catégorie : Chiens d'attaque	2 ^{ème} catégorie : Chiens de garde et de défense
Acquisition, cession, importation	Interdites (jusqu'à 6 mois de prison et 15 000 € d'amende)	Autorisées
Détention	Interdite aux mineurs, personnes condamnées, personnes sous tutelle (sauf autorisation) (jusqu'à 3 mois de prison et 3 500 € d'amende)	
Déclaration en mairie	Obligatoire (750 € d'amende)	
Identification	Obligatoire (450 € d'amende)	
Vaccination antirabique	Obligatoire (450 € d'amende)	
Assurance Responsabilité Civile	Obligatoire (450 € d'amende)	
Muselière et laisse	Obligatoire (150 € d'amende)	
Accès aux lieux publics	Interdits (150 € d'amende)	Avec muselière et laisse (150 € d'amende)
Accès aux parties communes d'immeubles	Stationnement interdit (150 € d'amende)	Avec muselière et laisse (150 € d'amende)
Stérilisation chirurgicale	Obligatoire (jusqu'à 6 mois de prison et 15 000 € d'amende)	Non Obligatoire
Attestation d'aptitude	Obligatoire (jusqu'à 3 mois de prison et 3 750 € d'amende)	
Évaluation comportementale	Obligatoire pour chiens âgés à partir de 8 à 12 mois (jusqu'à 3 mois de prison et 3 750 € d'amende)	
Permis de détention	Obligatoire (jusqu'à 3 mois de prison et 3 750 € d'amende)	

Les restrictions de circulation

L'accès aux transports en commun, aux lieux publics et aux locaux ouverts au public, en dehors de la voie publique, **est interdit**, tout comme leur voyage en avion.

Il leur est également interdit de demeurer dans les parties communes des immeubles collectifs. Dans tous les cas, ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

CIMETIÈRE

Des travaux ont été réalisés dans le cimetière : nouveau colombarium, création de cavurnes et mise en valeur du Jardin du Souvenir, avec la création d'un puits de cendres pour leur dispersion.

Le règlement du cimetière est affiché à l'entrée du cimetière et vous trouverez ci-après les tarifs des diverses concessions :

- CONCESSIONS :

Seules des concessions cinquantenaires seront proposées.

Le prix du mètre carré de terrain est ainsi fixé :

- Une tombe, soit de 2 mètres carrés : 150 euros
- Deux tombes, soit 4 mètres carrés : 300 euros
- Trois tombes, soit 6 mètres carrés : 450 euros
- Quatre tombes, soit 8 mètres carrés : 600 euros

- CASES DE COLOMBARIUM :

Seules des cases trentenaires seront proposées.

Le prix d'une case de colombarium pouvant contenir jusqu'à quatre urnes est fixé à : 500 euros

- CAVURNES :

Seules des cavurnes trentenaires seront proposées.

Les cavurnes ont une superficie de 0.25 m², leur prix est fixé à 300 euros

Nous vous rappelons que le parking situé devant le cimetière est réservé aux seuls usagers du cimetière.

ESPACES VERTS

La Mairie a recruté un deuxième agent communal. Ils font de leur mieux afin d'entretenir toute la commune. Le conseil municipal n'a pas augmenté ses impôts afin de ne pas obérer le pouvoir d'achat de tout un chacun. La municipalité demande donc à chacun de bien vouloir être patient sur l'entretien des espaces verts, et d'entretenir, dans la mesure de leur moyen, leur pas de porte. Si chacun y met du sien, la commune n'en sera que plus agréable pour tout le monde.

INCIVILITES SUR LA COMMUNE



Encore et toujours des actes d'incivilité, de manque de savoir-vivre ou même carrément le manque de respect d'autrui sur le domaine public est toujours bien présent, c'est déplorables de voir de tels comportements de nos jours !

Rappelons que nous avons aujourd'hui plusieurs moyens de collectes qui permettent d'éviter ces comportements inadmissibles. Les déchetteries ont des amplitudes d'ouverture pouvant satisfaire aux exigences de tous et toutes, de plus, elles sont proches. Les collectes des déchets ménagers le lundi matin tous les 15 jours et le « jaune » tous les mercredis matins. Il est donc inadmissible de retrouver des tas d'immondices autour des bacs collecteurs.

INFORMATION

UN DÉFIBRILLATEUR EST ACCESSIBLE DEVANT LA MAIRIE

ÉTAT CIVIL

Dans ce bulletin sont répertoriés les évènements qui ont eu lieu sur l'année 2023 : naissances, mariages, décès. Si vous souhaitez que ces évènements soient publiés, et si vous n'avez pas déjà donné votre accord, merci de contacter la mairie afin de retirer et remplir l'autorisation de publication.



Le 20 mai 2023 se sont unis Madame Julia ROYE et Monsieur Jérôme GOVINDIN

Le 1^{er} juillet 2023 se sont unis Madame Déborah CAVALIER et Monsieur Pascal BAILLY

Le 16 décembre 2023 se sont unis Madame Alexandra BRIGOT et Monsieur Alexandre JULIEN

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille. Ils recevront ainsi les diverses invitations pour les évènements de la commune : repas des Aînés, goûter de Noël

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour tout jeune de **16 ans** le recensement est obligatoire.

Se faire recenser donne des droits :

- Inscription sur la liste électorale
- Appel de Préparation à la Défense
- Inscriptions aux examens et concours • Permis de conduire auto et moto

Filles et garçons âgés de 16 ans, de nationalité française, faites-vous recenser :

- à la Mairie de votre commune de résidence.

Pour ce faire, il suffit de se munir :

- d'une pièce d'identité ou tout document justifiant de la nationalité française
- du livret de famille de ses parents ou à défaut d'un extrait d'acte de naissance

- sur internet

En plus des documents précédents, se munir d'un justificatif de domicile

Commerces ambulants

Épicerie itinérante



Depuis le 5 mars 2021, une épicerie itinérante est présente sur la commune le vendredi de 8 h à 9 h et de 12 h à 12 h 30 aux Haies (à côté de l'abri bus).

Camion Pizzas

Depuis le 30 mai 2021, Christophe « La Pizza Mobile » est présent sur la place de la Poste tous les dimanches soirs de 18 h à 21 h.



Huîtres



Vente tous les dimanches matins, place de la Poste.

Artisans

Coiffure By Nadège

Une nouvelle coiffeuse à domicile vous propose ses services dans un rayon de 15 km autour d'Aigrefeuille d'Aunis sur rendez-vous, du mardi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 8h à 13h.
Tél : 06.30.46.68.85



Christoph'elec

Electricité générale, dépannage, domotique-interphonie.
Tél : 06.89.10.76.72
Mail : poupin.elec@orange.fr



Le pain de Bertrand

Pains pétris à la main, ingrédients d'origine 100% biologique, levain naturel maison. Tous les pains sont certifiés « AB bio » par Ecocert.
Tél : 06.24.30.26.17
Mail : contact@lepaindebertrand.com



Vous êtes artisans sur la commune? Vous souhaitez vous faire connaître des administrés? Adressez-vous au secrétariat de la mairie par téléphone au 05.46.68.20.83, par mail à accueil@bouhet17.fr afin de paraître sur le nouveau site de la mairie, sur Intramuros ou sur le Bouhétails.

A vos agendas

Dates	Manifestations	Lieux
12 janvier	Vœux de la municipalité à 19h	Salle des fêtes
19 Mars	Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie	En raison de l'inauguration de l'arbre du Souvenir de la FNACA, rassemblement à 10h45 sur la place suivi d'un vin d'honneur servi à la salle des fêtes
8 Mai	Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945	Rassemblement à 10h45 sur la place suivi d'un vin d'honneur servi à la salle des fêtes
13 Juillet	Fête du village avec feu d'artifice	Place de la Mairie

DIVERS ÉVÈNEMENTS

Le goûter de Noël du 9 décembre a réuni une quarantaine d'enfants et une quarantaine d'adultes. Petits et grands ont apprécié le spectacle de magie et tout le monde est reparti avec des étoiles plein les yeux.



Après le spectacle et la visite du Père - Noël, petits et grands ont pris un goûter. Merci à tous pour votre participation qui a contribué à la réussite de ce bel après-midi.

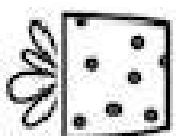
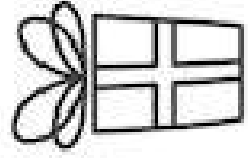
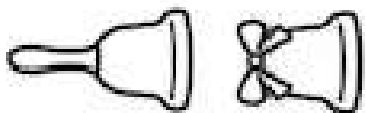
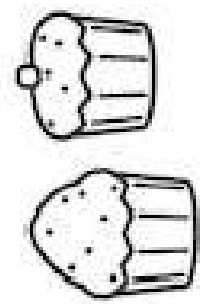
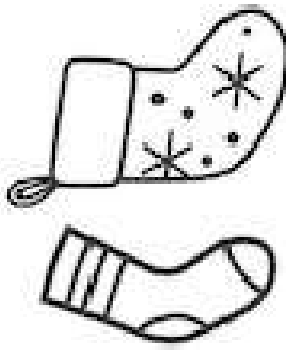
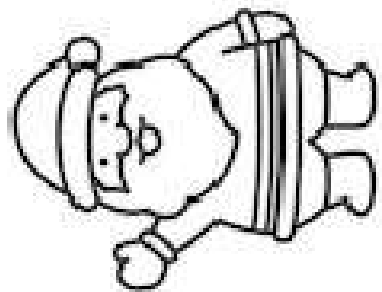
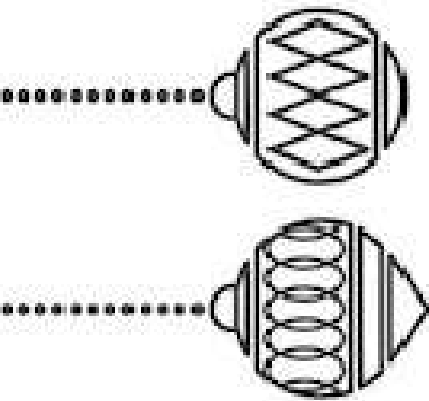
**LA MUNICIPALITE VOUS
SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE
FIN D'ANNEE**



Repas des Aînés : Le repas des Aînés du 25 novembre 2023 a réuni 96 personnes des communes de Bouhet et d'Anais. Tout le monde a été ravi du repas et des musiciens. La commune remercie le traiteur Le Bel'Air et les musiciens Bouillon Musik pour leur gentillesse et leur professionnalisme.

Travaux 6/8 Rue Leconte





Merry Christmas

